# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 4 OCTOBRE 1861. — G. F. WEISSE, F. LIMET, E. [illegible], S. [illegible] — Editeurs-Propriétaires.

*Nouvelle-Orléans,*
VENDREDI MATIN, 4 OCTOBRE.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir les abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On s'adressera aux porteurs.

☞ Pour la liste des lettres restant au Bureau de la Poste, voir le premier côté.

**Ventes à l'encan de ce jour.**

Par G. Leaumont, Blache & Co 60, Chartres—Vêtements, articles de toilette pour hommes.

Par B. Turpin, au magasin de MM. Quéyrouze & Langsdorff 8, 1, 12 et 14, rue St-Louis—Eaux-de-vie, vins liqueurs, sardines, savon, tabac, &c.

Par P. J. Spear, 74, Chartres—Bijouterie.

Par N. Vignié, rue St-Louis, entre Bassin et Treme—Meubles.

Par F. Fernandez, rue Toulouse, entre Royale et Bourbon—Meubles.

## Moment décisif.

Après deux mois et demi d'opérations qui bien qu'activement conduites n'ont pas produit de résultats saillants, la guerre vient d'entrer dans une nouvelle phase qui promet d'être féconde en événements militaires.

Le coup de foudre de Lexington a mis en émoi les fédéraux, et le major général Frémont abandonnant St-Louis à la garde d'un de ses lieutenants a résolu de se porter avec des forces considérables à la rencontre du général Price qui commande les forces du Missouri. Bien que Frémont promette monts et merveilles de cette expédition, à laquelle il emploie toutes ses troupes disponibles et ses meilleurs généraux, Prentiss, Pope et Siegel, nous doutons fort que le succès couronne ses espérances, car la victoire brillante de Price a eu pour effet de rallier sous ses étendards tous les Missouriens qui hésitaient encore et son armée doit compter, en ce moment, près de cinquante mille combattants. On annonce même qu'un corps de 600 démocrates de l'Iowa est venu au secours des Missouriens opprimés par les fédéraux et cette avant garde de la démocratie du nord ouest est le présage d'un mouvement énergique de réaction contre la prétention de Lincoln d'enrôler de force les populations. Le commandant des fédéraux dans le Missouri sentant que l'Etat est sur le point de lui échapper va tenter un grand coup et on s'attend très prochainement à un engagement général sur les bords du Missouri.

Dans le Kentucky, la situation des forces ennemies présente un aspect non moins palpitant d'intérêt. Le commandant des Confédérés, Johnston, se prépare à mener la guerre dans cet Etat avec beaucoup plus de rapidité qu'elle ne l'a été dans le Missouri et en Virginie, et les mouvements de retraite des fédéraux semblent indiquer de leur part une nouvelle tactique. Instruits par les leçons qu'ils ont reçues à Oak Hill et à Lexington, ils renoncent à disséminer leurs troupes dans des Etats dont les populations leur sont hostiles et ils paraissent avoir pris le parti de les concentrer pour occuper les grandes villes ou pour former des corps d'armée considérables. St-Louis et Louisville sont en leur pouvoir et les plans des Confédérés doivent, sans aucun doute, tendre à la prise de possession de ces deux grandes villes. Le mois d'octobre ne se passera pas sans que plusieurs batailles aient été livrées dans le Missouri et dans le Kentucky.

Sur les bords du Potomac, l'on peut dire que l'action a commencé. Une dépêche de Washington nous signale la prise de possession par les Fédéraux de la colline Munson, qui était occupée depuis quelques semaines par les Confédérés, mais cette dépêche ne nous dit pas si cette prise de possession a eu lieu à la suite d'un combat ou d'une simple évacuation. Nous ignorons également comment les Confédérés ont réussi à se rendre maîtres de la tête du pont suspendu qui conduit dans le Maryland et qui traverse le Potomac à environ six milles au dessus de Washington.

Ce ne sont là, assurément, que des mouvements stratégiques préparatoires, semblables aux coups de début d'une partie d'échecs. La partie ne tardera pas à être engagée d'une façon plus sérieuse et nous avouons qu'il nous est impossible de rien préjuger des projets de nos généraux, car le transfert qu'ils ont fait de leur quartier général peut n'être qu'une ruse de guerre ayant pour but de voiler un plan d'attaque dans une direction tout à fait opposée. En tous cas, la lice vient d'être ouverte et, quelque part que soit l'arène, les combattants ne tarderont pas à y entrer.

Pendant que sur les frontières s'annoncent des événements appelés à avoir une grave importance sur la poursuite de la guerre, de grandes expéditions navales parties des ports du Nord amènent des corps d'armée considérables vers des points encore inconnus des côtes du Sud. Chaque port de quelque importance s'imagine qu'il recevra le premier la visite de l'armada yankee et se prépare activement à faire aux envahisseurs une chaude réception. Nous avons donné les raisons qui nous portent à croire que la Nouvelle-Orléans a eu l'honneur d'être choisie comme but de l'expédition. Le fait est que déjà des corps de troupes ont été débarqués dans l'île Santa Rosa en face de Pensacola, dans les îles Chandeleur, et que Key West et Tortugas ont plus de troupes que les nécessités d'une garnison n'en requièrent.

Lorsque les Fédéraux auront à proximité vingt cinq ou trente mille hommes, ce qui peut arriver d'ici à quinze jours, ils commenceront leur entreprise en tentant de prendre pied d'un côté à la baie de Berwick, de l'autre à la baie St-Louis. On peut s'attendre à les voir envoyer un corps de quelques mille hommes, tourner le lac Pontchartrain, s'emparer de la passe Manchac et couper nos communications par le chemin de fer Jackson avec le camp Moore où nous avons 2000 hommes de troupes et avec les autres états. Nous croyons donc qu'il serait prudent d'avoir dans ces parages un camp retranché et d'y ramener les troupes du camp Moore. L'attention des autorités militaires est éveillée sur les autres points exposés à une attaque, et nous pensons que les chefs ont compris la nécessité de se hâter, car avant la fin du mois nous aurons probablement eu à échanger des coups de canon avec les Vandales du Nord. Le moment décisif approche donc aussi bien pour la Nouvelle-Orléans que pour les états frontières, et nous n'avons pas une minute à perdre si nous voulons être prêts pour l'heure suprême où il s'agira de vaincre ou de périr.

Le capitaine MANSFIELD LOVELL, ex-officier de l'armée des Etats-Unis, et plus récemment capitaine des *City Guards* de New-York, vient d'être nommé Brigadier-Général de l'Armée Provisoire, et est principalement chargé de la défense des côtes de la Nouvelle-Orléans.

Cette nomination satisfera tous ceux de nos concitoyens qui se montraient si désireux d'avoir ici un officier du génie dont les connaissances et l'habileté fussent en rapport avec l'importance de la position qu'il s'agit de défendre.

Le général Lovell est un de ces jeunes gens d'élite qui, après s'être distingué de la façon la plus remarquable dans toutes les branches de l'éducation militaire à West Point, sont entrés dans notre armée au commencement de la guerre, et par leur habileté, leur énergie, leur science et leur bravoure, ont si largement contribué au succès des armes du Sud.

UN FAMEUX STEAMER.—Le *Forsyth Journal*, de Georgie, publie ce qui suit au sujet du *Bermuda*, arrivé récemment à Savannah d'Angleterre.

"Il y a plusieurs jours, un steamer blindé, de Liverpool, avec 6,500 carabines, 18 canons, des couvertures (40,000) et des vêtements pour les soldats est entré à Savannah. Les navires du blocus n'étaient pas en vue. C'est un steamer neuf blindé avec des feuilles de tôle de un pouce d'épaisseur, et il appartient aux Etats Confédérés. Celui qui nous fournit ces renseignements, a visité le navire lui-même, a causé avec le capitaine qui lui a dit que trois ou quatre autres bâtiments du même genre étaient en route et qu'aussitôt que ces steamers seraient équipés par le gouvernement confédéré, le blocus d'Abraham ne tarderait disparaît aux quatre points cardinaux.

"Il dit que l'arrivée de ce navire a excité une grande activité parmi les marchands qui se sont mis à expédier du café, du thé, du sel aux marchands de la campagne pour écouler ces articles aux prix actuels. Il a entendu dire qu'en moins de 40 jours le café de Rio se vendait à Savannah, 12 1/2 cents. Il y en a une immense quantité à Cuba qui n'attend que la levée du blocus pour venir."

INSTRUCTION MILITAIRE.— Nous appelons l'attention des compagnies ou des miliciens qui ont besoin d'un bon instructeur sur l'annonce de M. Gény. Il a de nombreux certificats des compagnies qu'il a déjà instruites, constatant l'efficacité de ses services. Son école militaire est, rue Dumaine, No 137.

A NOS CORRESPONDANTS ANONYMES.—Nous recevons souvent des communications anonymes et nous regrettons que nous ne pouvons en tenir aucun compte. La première condition pour obtenir l'insertion d'une lettre dans un journal est que l'écrivain fasse connaître son nom au rédacteur, afin que celui-ci puisse apprécier le but et les intentions de l'auteur.

PRÉPARATIFS A FAIRE.—La population de la Nouvelle-Orléans s'est occupée avec un zèle louable d'envoyer aux volontaires qui nous avons aux frontières, des vêtements, de la charpie, des médicaments, des médecins. Des hôpitaux pour les Louisianais ont été créés à Richmond, et des médecins de notre ville ont été expédiés en Virginie et au Missouri, pour y organiser le service médical dans l'intérêt de nos troupes. Or, il nous semble que l'on ne doit pas moins faire pour ceux de nos soldats ou de nos volontaires qui vont être très probablement appelés à défendre la Louisiane. Nous engageons donc les autorités et les citoyens à s'occuper sans retard de cette question, et nous comptons sur l'initiative de notre corps médical pour assurer à l'avance des secours aux blessés.

Il faut que nous ayons dans chaque fort un chirurgien et des assistants munis de tout ce qui est nécessaire pour les blessés. Rien encore que nous sachions n'a été fait sous ce rapport.

En cas de bataille, il faut, outre des hôpitaux permanents en ville, préparés à recevoir les blessés, avoir des ambulances, des mulets, des cacolets et tout le personnel nécessaire organisé à l'avance. On sait combien le retard dans le pansement d'une blessure est souvent fatal. Prenons donc toutes les précautions pour diminuer les calamités inévitables de la guerre.

Il faut aussi songer aux vivants et avoir un plan arrêté pour l'approvisionnement et le confort des corps de troupes qu'il y aurait nécessité d'envoyer en campagne. Il faut enfin savoir où prendre, à un moment donné, un matériel de transport, des tentes, des fourgons, pour le cas où il y aurait à aller livrer bataille à l'ennemi à quinze, vingt ou trente milles de la ville.

LE SENTIMENT DE L'HONNEUR ET LE [illegible].—Lorsqu'au début de la sécession les troupes fédérales faites prisonnières au Texas et relâchées sur parole retournèrent dans les Etats-Unis, la première pensée de M. Lincoln fut de ne pas reconnaître l'engagement qu'elles avaient pris de ne plus combattre contre le Sud dans la guerre actuelle, mais après réflexion, le président se ravisa, et on annonça que ces troupes seraient utilisées dans les plaines de l'Ouest contre les Indiens. Aujourd'hui, un journal de Chicago, la *Tribune*, propose de ne pas reconnaître le serment prêté par les fédéraux capturés à Lexington, et elle prétend que les soldats eux mêmes ne demandent qu'à retourner au combat. Voici ce que dit ce journal:

"Un seul sentiment règne dans les rangs de notre brave brigade irlandaise, et c'est de demander à être réorganisée et menée au combat pour prendre sa revanche du revers qu'elle a subi et délivrer son noble commandant. Qu'on prenne généreusement soin d'eux, car ils ont combattu glorieusement. Ils resteront à Quincy jusqu'à ce qu'ils soient payés. Qu'on les arme et qu'on les équipe de nouveau."

Nous espérons pour l'honneur de cette brigade que la *Tribune* l'a calomniée. En tous cas, si le gouvernement fédéral adoptait cette ligne de conduite, il serait responsable du sort que nos armées seraient forcées de faire subir à leurs prisonniers.

REPRÉSENTATION D'ADIEUX DES ZOUAVES.—Les zouaves français de Crimée et d'Afrique donneront dimanche, à la salle d'Orléans, une représentation d'adieux à la ville de la Nouvelle-Orléans. Cette représentation qui sera la dernière de toutes, a lieu au profit du zouave Frédérick, le directeur de la troupe. Nous espérons que le public répondra en masse à l'appel que nous lui adressons dans l'intérêt de ces artistes qui ont contribué à varier la monotonie de la saison d'été. Les Français spécialement voudront aller donner une dernière marque de sympathie à ces vaillants soldats de Crimée et d'Afrique avant leur départ.

Le programme que nous publions dans une autre colonne comprend plusieurs pièces nouvelles. Les enfants âgés de moins de dix ans entreront gratis et recevront un billet d'une Grande Tombola comique, dans laquelle il y aura 40 lots gagnants, 20 heureux et 20 malheureux. Ce sera un attrait de plus ajouté à la représentation.

VALSE DE TILLIE.—Tel est le titre d'une charmante valse composée et arrangée pour le piano, par Mme Francis Fernandes de cette ville, et dédiée à mademoiselle Tillie S. Todd. Cette valse se trouve en vente au magasin de L. Grunewald, 26, rue de Chartres, au profit des volontaires louisianais.

LES SAISIES A NEW YORK.—Le *New-York Express* du 21, rend compte de la saisie faite de sept cargaisons d'eaux de vie venant de Bordeaux.

Dans le cours de cette semaine le collecteur du port a fait saisir sept cargaisons de liqueurs importées pendant les mois de juillet et d'août et emmagasinées dans les entrepôts de la douane. Il paraît que sept navires, le Columbia, le Liberia, le Mississipi et le Virginia étaient partis de Bordeaux pour la Nouvelle-Orléans avec de fortes cargaisons avant que le blocus de Mississipi eût été déclaré. En arrivant à la passe Sud Ouest ces bâtiments reçurent de l'escadre de blocus l'ordre de s'éloigner et se rendirent dans des ports du Nord où les consignataires firent leurs demandes à la douane pour l'entrée de ces marchandises. Le député collecteur leur dit que les marchandises ne pouvaient être entrées que si on produisait un certificat consulaire constatant que les cargaisons n'étaient pas la propriété d'individus résidant dans les Etats rebelles. Les autorités de la douane retardèrent ainsi la sortie des cargaisons qui furent placées dans les entrepôts jusqu'à l'obtention des renseignements demandés. Ces renseignements arrivèrent la semaine dernière et les marchandises furent saisies. Les consignataires ont à prouver que les marchandises sont la propriété de citoyens français. Dans un ou deux cas cela a eu lieu, mais dans la plupart des cas cela est impossible. Un navire, le David, est allé à Philadelphie où la cargaison sera probablement confisquée.

Nous ferons observer que les citoyens français victimes de ces saisies ont non seulement le droit de réclamer la valeur de leurs marchandises mais encore de demander une indemnité au gouvernement fédéral. Aux termes du code de commerce le navire qui se voit refuser l'entrée d'un port bloqué, doit se rendre, à moins qu'il n'ait des ordres spéciaux, dans le port le plus voisin. Or, à l'époque où la plupart de ces navires se sont présentés aux bouches du Mississipi, Galveston n'était pas bloqué et les communications entre ce port et la baie de Berwick étaient libres. Mais les officiers de l'escadre de blocus ont signifié aux capitaines que tous les ports du golfe du Mexique étaient bloqués, et ce mensonge a été cause que les navires venant de Bordeaux ont été conduits à Philadelphie ou à New York. Le gouvernement fédéral est responsable vis-à-vis des commerçants étrangers du préjudice que leur a causé cette fraude, et nous pensons que le gouvernement français qui a été éclairé sur ces faits par son consul à la Nouvelle-Orléans saura faire valoir les réclamations de ses nationaux.

DÉPART DES ENVOYÉS CONFÉDÉRÉS.—Les ministres envoyés par le gouvernement Confédéré auprès des Cours de Londres et de Paris, MM. Mason et Slidell ont fait partir leurs bagages et ils partiront eux-mêmes dans quelques jours avec leurs secrétaires de légation pour l'Europe par la voie de Tampico et du steamer anglais de la malle des Antilles.

AFFAIRES DANS L'OUEST.—Un courrier arrivé au fort Smith le 22, a apporté la nouvelle d'une bataille entre une compagnie de Cherokees, du régiment du colonel Wattie, et une bande de brigands du Kansas. Les Cherokees en ont tué 26 et ils n'ont eu que trois tués.

Le *Herald* du 23 a appris par une lettre du camp Jackson que les bandits de Lane et Montgomery deviennent inquiétants sur la ligne du Kansas. Une compagnie est venue chez les Osages et a tué le capitaine Mathews, blanc marié à une indienne, et un indien.

Il y aura bientôt 3,000 indiens dans le Kansas qui ne tarderont pas à purger le territoire des déprédateurs.

PAROISSE ASCENSION.—Jeudi prochain, dit le DRAPEAU du 28, les dames de l'Ascension commenceront une série de concerts dont le produit est destiné au confort de nos braves volontaires. Toute la paroisse y assistera.

Nous ne saurions trop féliciter les charmantes personnes qui ont pris l'initiative dans ces circonstances. Elles suivent, et nul doute que ce ne soit avec un plein succès, le noble exemple qui est donné par les dames de l'Assomption. Nous avons eu le plaisir d'assister à leur dernier concert et de battre des pieds et des mains aux délicieux morceaux chantés par Mmes Lauve, Jones et Wittington et à ceux qu'ont exécutés sur le piano Miles Amy Pugh et Emma Landry.

Le vilain sexe a eu sa part des triomphes de la soirée, beaucoup plus petite bien entendu que celle du beau. M. Fourrier a très bien dit quelques délicieuses parodies, M. Lauve a fait preuve d'une incontestable habileté sur son précieux stradivarius, et le docteur Esquerré a exécuté deux solos de cornet à piston qui n'ont laissé rien à désirer de plus par l'innombrable auditoire qui se pressait dans la belle salle des Odd Fellows.

LOUISIANA ACADEMY.—Cette institution fondée par M. A. FERRIER, ancien professeur de l'Université de la Louisiane, est aujourd'hui en pleine activité. Le directeur s'est adjoint des professeurs distingués pour l'enseignement des langues anciennes et modernes, du dessin et de la musique. Un professeur d'escrime est attaché à l'établissement. La réputation bien connue de M. FERRIER garantit à l'Académie de la Louisiane un succès assuré, et nous recommandons cette institution aux pères de famille. Le local de l'académie se trouve rue Hôpital No 79, entre Royale et Bourbon.

## Par le Télégraphe.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

*Dépêches de l'après-midi*

**FERMETURE DE LA NAVIGATION SUR LE POTOMAC.**

Washington, 28 sept.—Les mesures des rebelles sont si bien prises que les navires ne peuvent plus remonter ni descendre le Potomac sans essuyer un feu destructif de la part de leurs batteries. La navigation est actuellement fermée.

**Prise de Manchester par Zollicoffer.**

Nashville, 2 oct.—Le *Louisville Journal* du 30 septembre, donne comme positive la nouvelle de la prise de Manchester, dans le comté de Clay, par le général Zollicoffer, du Tennessee. Le *Journal* ajoute qu'un grand nombre d'arrestations ont été faites dans différents comtés.

(DEPECHES DE NUIT)

**Le juge Monroe, du Kentucky.**

Nashville, 3 octobre.—Le juge Monroe, ex-juge de district des Etats-Unis au Kentucky, a comparu aujourd'hui devant le juge Humphrey, et a prêté serment d'allégeance aux Etats Confédérés.

**Motif de l'arrestation des Kentuckiens.**

James B. Clay a été conduit samedi à Louisville. Un writ d'habeas corpus a été demandé et sera retournable devant le juge Pratton lundi.

Un comité du Sénat du Kentucky a fait son rapport, le 28 du mois dernier, sur l'arrestation de Ewing Silverton et Irvan, membres de la législature. Le comité considère cette arrestation comme illégale et nos jacobins, et a ordonné leur mise en liberté, ce qui a été fait.

**Nouvelles de Frémont.**

Le général Frémont était à Jefferson City le 28 du mois passé, et on pensait qu'il quitterait probablement le 1er ou le 2 de ce mois pour prendre le commandement de l'armée.

**Osceola brûlée par le général Lane.**

Une personne arrivée de Jefferson City, qu'il a quitté le 29 septembre, dit que Lane, le sacripant du Kansas, a détruit la portion centrale de la ville d'Osceola le 25 septembre. Il donne pour raison de cet acte de barbarie, qu'on a tiré sur ses soldats par les fenêtres.

**Nouvel emprunt en négociations.**

Une dépêche spéciale adressée au "Cincinnati Enquirer," et datée de Washington 28 septembre, dit que le secrétaire du Trésor fédéral, l'hon. Salmon P. Chase, a négocié un autre emprunt à New York sur les bases du dernier arrangement.

**Suspension du journal le Day Book à New-York.**

Le New-York *Day Book*, le défenseur de la candidature de Breckenridge et de Lane dans la dernière campagne présidentielle et grand avocat de la paix depuis le démembrement de l'Union, a reçu l'ordre de suspendre sa publication le 24 septembre. Dans son dernier numéro, le *Day Book* dit qu'il cède par force à l'inexorable décret. Le journal prétend qu'il avait, au moment de sa suspension, 30,000 souscripteurs.

*Dernières nouvelles de Memphis.*

**Huit mille Fédéraux à Louisville ou aux environs.**

**Prise de Hopkinsville par le général Buckner.**

Memphis, 3 octobre.—Marshall John E. Keyt, de Helena, vient d'arriver de l'Ohio. Il dit qu'il y a environ 8,000 hommes de troupes fédérales à Louisville et dans la direction des camps confédérés.

Cinq cents Confédérés sous le commandement de l'ex gouverneur Wickliffe, de Fayette et des comtés environnants, ont passé à travers les fédéraux et sont arrivés sains et saufs à la Bowling Verte.

Le général Buckner a pris Hopkinsville et a chassé devant lui les fédéraux, qui ont fait feu les premiers et lui ont tué un de ses officiers. Il s'est emparé de 600 mousquets et sabres, de trois canons, et est maintenant en paisible possession de la ville. Sa cavalerie est retournée à Bowling Green.

Les Kentuckiens voient généralement avec plaisir les mouvements des Confédérés.

Le général Johnston prépare ses quartiers d'hiver à St-Louis et à Louisville.

**Autres nouvelles de Nashville.**

Nashville, 3 oct.—Un voyageur arrivant directement de Louisville, dit qu'il n'y a plus que très peu de soldats.

James B. Clay a été mis en liberté lundi, après avoir donné caution pour la somme de $5,000, et s'être engagé à ne plus faire aucune acte d'hostilité contre le gouvernement Fédéral.

LES FÉDÉRAUX A PADUCAH.—Le *Memphis Appeal* de mercredi donne les nouvelles suivantes qui sont un démenti de l'évacuation de cette ville par les Fédéraux:

Nous avons reçu des nouvelles de Paducah de lundi soir. Les Fédéraux sont au nombre de 5,000. On a débarqué une grande quantité de provisions et de munitions, ce qui indique que les Fédéraux attendent des renforts. Ne serait-il pas bon pour nos volontaires du Tennessee d'aller s'en emparer?

LA NEGROPHILISME DES YANKEES.—Le *Raleigh Standard* dit que trois nègres, pilotes ou marins, qui s'étaient réfugiés à bord d'un des navires yankees, ont essayé de revenir chez leurs maîtres, mais ils ont été tués en tentant de se sauver. Les Yankees les avaient surchargés de travail et maltraités au point que les nègres préféraient retourner chez leurs maîtres. On leur a prouvé qu'ils étaient libres en tirant dessus.

## CHRONIQUE LOCALE.

**Les banques et les billets confédérés.**—Nous apprenons que plusieurs banques refusent de recevoir les billets confédérés qui ne sont pas en parfait état et que ceux qui offrent quelque déchirure sont écartés par les payeurs. Malheureusement, comme le papier dont sont faits les billets est d'une qualité fort inférieure, il se trouve fort peu de ces bons qui ne soient déjà très détériorés. [illegible]

Nous ne sommes pas les directeurs de banques, qui, nous le savons, ne refusent que dans l'intérêt commun les billets trop déchirés. Mais il faut, pour que le public n'ait point à subir de nouveaux embarras, que l'on se hâte de retirer de la circulation les méchants chiffons qui ont été livrés au gouvernement confédéré, et que celui-ci les remplace par des billets bien exécutés et faits d'un papier qui ne s'use point au moindre frottement. Il nous semble que le Bureau de Circulation devrait s'adresser immédiatement au secrétaire du trésor à Richmond pour remédier, dans le plus bref délai possible, aux inconvénients que nous venons de signaler.

**Voleurs.**—Des voleurs se sont introduits hier matin, entre quatre et cinq heures, dans le magasin de variétés de l'encoignure des rues Royale et Queerter, mais ils sont partis sans rien emporter. Les cris d'un voisin les ont effrayés.

**Paragraphes.**—Une rixe a eu lieu, hier après-midi, à trois heures, dans la rue Conti, entre Chartres et Levée. Il y a eu distribution de coup de coups de poing, accompagnée de deux coups de pistolet. Les balles ont failli atteindre des personnes qui ne se mêlaient en rien à la bagarre.

—M. Costley, lieutenant de police du Quatrième District, en faisant sa ronde, mercredi soir, à neuf heures, a recueilli au coin des rues Water et Jackson, un pauvre sourd et muet du nom de John H. Young, qui se mourait. Il l'a fait transporter à l'Hôpital.

—Quelques jeunes gens ont enlevé, hier matin, la cloche du ferry de la rue du Canal.

**Coups de pistolet.**—Les nommés Thomas Dyer et Pat. Hughes, se sont pris de querelle et en sont venus à une rixe, hier, vers dix heures et demie du soir. Dyer était tout à fait ivre, mais on assure que Hughes ne l'était nullement. Dyer commençait à avoir le dessous, tira un pistolet à un coup avec lequel il essaya de faire feu sur Hughes, qui lui a saisi le bras et a changé la direction du coup qui est parti en l'air. La direction du pistolet était tellement verticale, que la balle a effleuré le front de Dyer lui-même et lui a fait une légère brûlure dont l'effet l'a fait tomber. Hughes, alors, s'est précipité sur lui pour continuer l'assaut, mais Dyer tira un autre pistolet et lui a porté un coup, un pistolet de duel, et fit feu une seconde fois. La balle a traversé le bras gauche de Hughes, se tournant toute fois que les chairs, puis de là elle est entrée dans la genou gauche, faisant à l'os une fracture très grave.

Ne croyant pas qu'aucun des deux fût blessé sérieusement, l'officier Rea. Loggett les arrêta l'un et l'autre et Hughes marcha sans se plaindre jusqu'à la geôle; mais en y arrivant, il tomba sur le carreau. Le commis les a envoyé tous les deux à l'hôpital de charité. Hughes perdra probablement sa jambe.

**Prisonniers de guerre.**—Il arrivera ce matin 284 prisonniers de guerre, qui nous sont envoyés de la Virginie. Ils seront ici entre 10 heures et midi. Nous pensons que le cortège suivra la même route que les premiers faits.

**Un conseil aux dames.**—Comme il ne manque pas de chevaliers d'industrie à la Nouvelle-Orléans, nous craignons que quelques-uns d'entre eux ne se servent du prétexte du recensement ordonné pour la milice, pour s'introduire dans les maisons et prendre des renseignements utiles sur les endroits où ils auraient le plus de chances de faire leurs opérations.

Les dames feront donc bien, en l'absence de leurs maris, lorsqu'on viendra leur demander les noms et renseignements nécessaires pour l'observation de la loi des milices, de demander aux officiers qui se présenteront, de vouloir bien produire leur commission. Elles pourront être assurées que pas un officier ne refusera d'accéder à cette demande, et la précaution déconcertera les malfaiteurs.

**Les Mousquetaires d'Orléans.**—Nous sommes heureux d'apprendre le remarquable succès de cette nouvelle compagnie qui vient aussi de terminer son organisation et qui sera sous peu une magnifique batterie de campagne, composée de quatre mortiers et de deux canons rayés. Le capitaine Samuel McPherson, appartenant précédemment à l'Artillerie Washington, dont il était un des meilleurs officiers, ne manquera pas de faire de ce corps l'un des plus parfaits des Etats Confédérés. Voici les noms des autres officiers:

Premier lieutenant, senior, Jos. Bay,
" " junior, John White.
Second " senior, Edward Smith,
" " junior, R. S. Dumas.

**L'Artillerie de siége de Beauregard**
—Une brillante compagnie, composée de résidents du "Vieux Troisième District," vient de compléter son organisation sous ce titre, et a procédé hier soir à l'élection de ses officiers comme suit:

Capitaine, Théodore Menane;
Premier lieutenant Sr, Henry C. Castellanos;
Premier lieutenant Jr, Robert Wynne;
Second lieutenant, Victor Miller.

Le quartier général de cette compagnie est au coin des rues Union et Saint-Bernard.

## FEUILLETON.

### LA FILLE DE SATAN.

2me Partie.

II.

LA CHAPELLE SAINT-ROCH.

Le flot populaire, qui heurtait sur son passage l'enclos du Moulin verdoyant, si ait, à quelques pas de là, envelopper de son tumulte la chapelle de Saint-Roch, ne troublait guère plus le chant des vêpres dans la nef que le courant des plaisirs sur la butte voisine.

François de Sales, le saint prélat, dont le talent d'orateur était fort renommé depuis le dernier carême qu'il avait prêché à la cour, était venu, ce jour-là, apporter sa parole dans l'humble chapelle. Et le petit édifice gothique, autrefois érigé par un marchand de bestiaux, au lieu assez désert de Gaillon, avait reçu une brillante assistance.

Les vêpres terminées, l'évêque de Genève sortit, accompagné de peu de prêtres qui formaient le clergé de la chapelle.

François, sur le haut des degrés qui descendaient dans la rue, s'arrêta, étonné et saisi de cette tempête populaire, qui était à peine arrivée jusqu'à lui dans le calme ferveur de sa prière, et qui contrastait si péniblement avec elle.

C'était là que bouillonnait le rassemblement le plus nombreux, le plus violent.

Les ennemis du pouvoir qui soulevaient le peuple l'avaient poussé vers ce quartier où, dans les beaux hôtels récemment construits, résidaient les seigneurs de Vitry, de Chenmoix, partisans avoués du ministre. On pouvait penser, comme nous l'avons dit, que si l'un d'eux venait à se montrer, une de ces rixes telles qu'on en voyait tous les jours dans Paris s'élèverait entre le peuple et ses gens. Et dans les circonstances présentes, la première lutte pouvait devenir un combat général, décisif.

Sully régnait réellement en France.

L'émeute contre Sully, c'était la révolution.

C'était ce que voulaient les mécontents, les ambitieux, ayant à leur tête les d'Entragues, et surtout l'ambassadeur espagnol.

La nation, assurément, aimait assez son Henri IV et l'adulait tendrement, mais c'était surtout à la comparaison qu'il devait son prestige; après les affreux souverains qu'on avait eus, trouver un roi bon enfant était encore une assez belle chance. Pour lui, bien qu'il eût certainement bon cœur et bonne volonté, il était surtout occupé à jouer à la poupée en parant ses maîtresses, ses Gabrielle, ses Henriette, de plus de dorures et de joyaux qu'elles n'en pouvaient porter; et, ensuite, à peupler la France de ses descendants qu'on ne peut moins légitimes.

Mais il eût été bien embarrassé de régner seul.

Donc les partisans de révolutions faisaient crier au peuple de toutes ses forces:

—A bas Sully!
—A bas le ministre!
—Nous ne voulons pas deux maîtres!
—Mort à l'usurpateur! mort! mort!

François de Sales observait ces hommes exaltés. Il remarquait, çà et là, un paysan agitant en l'air son grand chapeau de paille, un ouvrier, sa veste sur l'épaule, ses outils à la ceinture, criant à tue-tête; un bourgeois des métiers, et plus loin un manant, trépignant et faisant rage.

Cependant, en dépit du tarage, ces gens s'étaient aussi montré l'un à l'autre monseigneur François de Sales.

Et, en trouvant tous des traits si beau, pourvue de tant de charmes, si noblement inspirée, l'homme dont on avait entendu vanter la sagesse, l'éloquence, le savoir non moins éminent que la vertu, chacun de ceux qui l'avaient porté leur regard vers lui s'était attendri.

Le prélat, du haut de ses degrés, piédestal improvisé, étendit la main vers la foule.

A ce signe le tumulte diminua sensiblement, et s'apaisa jusqu'à devenir un silence attentif.

—Mes frères, dit le pasteur, vos voix se perdent dans les vaines clameurs des rues, si vous apportiez vos paroles dans cette église, Dieu entendrait les saintes prières et les exaucerait assurément, si vous avez quelque plainte à porter, quelque vœu à former qui soit juste et sage.

—Mais, si, entendu bien, vous demandez la chute, la condamnation du ministre Sully. Quel mal a-t-il donc fait?

Qu'il soit coupable de quelque faute grave, j'ai peine à le croire. Toute sa vie est là pour répondre que le reproche ne saurait l'atteindre. Puis, je l'ai vu l'autre jour dans son cabinet, il était livré à ses occupations journalières, aux soins paternels qu'il prodigue pour le bien de tous.

Dans ce moment où je me trouvai près de lui, il donnait une pension à un vieux soldat mutilé, sans lui demander s'il avait combattu pour le roi ou pour la Ligue.

Il accordait aux membres de la commune de Choisy la concession d'une route allant aboutir à leur village, d'une route où les cultivateurs pourront faire rouler leurs gerbes en charroi, au lieu d'en emporter sur leurs épaules l'accablant fardeau; heureux qu'il était d'épargner quelque sueur au noble peuple des campagnes.

Il prodiguait aux notables du faubourg Saint-Antoine, venus en députation près de lui, des fonds pour faire relever vingt pauvres maisons couvertes de chaume, que venait de dévorer l'incendie. Et les maisons se relèvent déjà, et les malheureux retrouveront bientôt un asile.

A ces mots où l'émotion, la puissance d'âme, portaient au sein de la foule, quelques voix murmurèrent bien bas:

—C'est vrai.
—C'est vrai...... il a fait cela.

Et François reprit avec son expression onctueuse, son geste plein de douceur:

—Je vois ici des cultivateurs; eh bien, je leur demande: Sally, n'est-il pas cultivateur aussi, n'est-il pas un des vôtres? Il a fait défricher des terres incultes depuis la création, il en a rendu d'autres plus fécondes. Il fait produire au sol de la France plus qu'il n'avait jamais donné; dites-moi, n'est-ce pas là travailler et cultiver en grand? Et les habitants des campagnes peuvent-il ne pas regarder en ami celui qui partage avec eux cet auguste labeur de faire croître les blés des champs, de donner le pain quotidien à tous les hommes, d'être, après Dieu, les premiers soutiens du monde?

Je vois des ouvriers, maçons, charpentiers, dignes travailleurs aussi, qui nous construisent nos abris: et ils le sentent bien, Sully, en créant par toute la France des canaux, des ponts, des routes, des hôpitaux, des salles pour la vieillesse, Sully, le constructeur par excellence, n'est autre chose que leur contre-maître. Seulement, il garde pour lui le plus dur du travail, la responsabilité, les soucis; il en laisse aux autres le salaire: la paix de l'âme, la pure satisfaction de vivre du fruit de sa journée, le doux et orgueilleux sourire de ne devoir son existence qu'à soi-même, d'être le digne fils de ses œuvres.

Vous, marins, il a construit les vaisseaux sur lesquels vous allez chercher partout les richesses du monde. Vous, fabricants, il a construit les usines qui doublent vos produits. Marchands, il a fait pour vous la paix, la paix tutélaire, qui vous permet de voir tomber sur vos comptoirs de l'or à toutes les effigies de l'Europe.

Le pasteur appuya son regard aimé sur la multitude et reprit d'une voix plus puissante:

—Et, pour toutes ces choses, le ministre a-t-il augmenté les impôts? Loin de là. Il n'en était pas besoin; les richesses de la France étaient grandes, il ne s'agissait que de les mettre en bonne route. Elles allaient s'enfouir dans les coffres d'innombrables financiers. Sally, le premier assez hardi pour cela, les a arrachées à ces somptueux voleurs pour les jeter à pleines mains au travail, à l'industrie.

Un léger bourdonnement, dans lequel se mêlaient l'étonnement et la joie, se répandit dans la foule.

Le peuple savait ce qu'on venait de lui rapporter. Il s'étonnait de n'y avoir pas songé.

Le peuple voyait maintenant la vérité, il la voyait avec transport; il se livrait à cette ineffable douceur de sentir sa colère s'apaiser, de trouver à aimer, à admirer.

Mais, dans une partie du rassemblement où on aurait pu distinguer la livrée de l'ambassade d'Espagne, il s'éleva des accents rauques, stridents, acérés.

On distinguait:

—Il est calviniste...... conseil de la sainte Eglise!

—Calviniste! répéta François de Sales; eh! ne lui reprochez pas son culte! Il fait le bien, donc il est chrétien! Il faut bien supporter ce que Dieu supporte. Dieu pardonne la foi de votre ministre, et il la bénit parce qu'il fait du bien.

Sully a reçu le feu sacré, l'intelligence suprême, Sully est bon, juste grand. O peuple! sache-le bien, quand Dieu donne le génie à un homme, c'est encore son fils qu'il envoie sur la terre; il le suit du regard, il le protège, il l'aime.

Et nous, mes frères, serions-nous plus sévères que le Maître de l'univers, plus rigides dans nos jugements que la divine intelligence? ne devons-nous pas aimer celui que, par les dons de génie et de vertu qu'il lui prodigue, Dieu lui-même nous donne l'exemple d'aimer?

A ces paroles, jetées d'un accent splendide, sonore, qui planait dans l'espace, tout tressaillit, vibra d'émotion. Cette grande âme de la foule alla s'unir à celle du digne pasteur, partager les sentiments d'ineffable mansuétude dont elle était remplie.

—Oh! reprit François de Sales, je le sens en ce moment, Dieu qui voit tout, lit à présent dans vos cœurs que vous n'avez plus d'anathème pour le premier ministre, que vous rejetez loin de vous les préventions funestes, que la vérité vous éclaire, et que vous le reconnaissez pour votre soutien, votre père!

Un mouvement vibra dans la foule, un élan d'effusion vive et tendre.

Le pasteur victorieux le saisit; il ajouta avec plus d'onction véhémente:

—Oh! dans ce monde, il est si peu d'hommes, riches puissants, maîtres du sort des nations, qui pensent à autre chose qu'à leur profit et à eux mêmes! lorsqu'il s'en trouve un assez grand pour ne vivre que dans le peuple dont il a reçu la destinée entre les mains, pour verser sur sa tête tout le bonheur dont il dispose, lorsqu'il s'en trouve un tel que Sully, il faut le louer, le bénir, le reconnaître.

Mes frères, prions pour lui!

A ce mot, François de Sales, plus grand encore dans ce saint mouvement, plia le genou sur la dalle.

Dans un entraînement irrésistible, les assistants placés près du parvis se prosternèrent, les autres les imitèrent jusqu'à l'instant le plus profond du rassemblement. En une minute, toute cette multitude agitée, devint un peuple de fidèles, entourant le piédestal où dominait la grande et adorable figure de l'homme de Dieu.

François de Sales prononça à haute voix la prière, puis se relevant il bénit le peuple.

L'enthousiasme soulevait des masses populaires, toutes les mains s'élevaient, toutes les voix s'écrièrent:

—Vive François de Sales!
—Vive Sully! vive Sully!

Puis le rassemblement s'éloigna, et se dispersa dans les rues avec la physionomie d'une population satisfaite et paisible.

L'apaisement gagna peu à peu toute l'étendue de la ville, comme sous un changement d'atmosphère qui rend aux flots dont leur surface unie et limpide.

L'évêque de Genève, en quittant le péristyle, se dirigea vers l'étroite rue dans laquelle donnait la porte latérale de la chapelle Saint Roch. Il s'y trouvait un carrosse arrêté qui n'avait pu se frayer un passage au milieu des chevaux, des charrettes, amassés en cet endroit pendant que les bandes populaires obstruaient les rues.

Cet équipage était celui de madame de Chantal, qui avait amené avec elle, au sermon de François de Sales, la chanoinesse de Mireville et monseigneur Barnadas, aumônier du Louvre.

Ces trois personnes attendaient le moment de remonter en voiture.

Après les premières paroles de bienséance adressées au prédicateur qu'on venait d'entendre, la chanoinesse témoigna un vif empressement à repartir.

Et, comme monseigneur de Sales objectait les embarras qui encombraient encore d'étroites rues:

—Il faut pourtant nous hâter, dit la chanoinesse; à quatre heures précises nous devons être arrivés à l'autre extrémité de la ville.... Car vous savez, monseigneur, que nous avons obtenu une séance de l'enchanteur Morgan.

—Qu'est-ce que cela? demanda M. de Sales.

—C'est juste, dit la chanoinesse, vous ne connaissez pas....

—Je ne connais qu'une fée de ce nom.

—C'est un de ses descendants qui fait des prodiges à l'aide de son miroir magique. On est admis très difficilement chez lui, et il a bien voulu nous recevoir et nous permettre de le consulter aujourd'hui.

—Et dans quel usage loge cet enchanteur?

—Son usage, qui a la forme d'une maison, est situé dans la campagne de Notre-Dame-des-Champs.

—Mais c'est un endroit fort retiré...... je ne connais là que la chapelle et le sentier qui y conduit les pèlerins qui soient fréquentés.

—Aussi, dit madame de Chantal, j'engageais ma chère chanoinesse à renoncer à cette folie.

—Et moi, je refusais absolument, dit madame de Mireville; vous savez, baronne, que j'ai pratiqué tous mes devoirs cette semaine...... —Oui, vous êtes allée aux conférences de Saint-Germain-des-Prés.

—Comme vous.

—Au prône de Notre-Dame.

—Comme vous.

—A la grande assemblée de charité.

—Comme vous, toujours comme vous, baronne. Et vous m'avez promis, en retour, de m'accompagner à cette séance.

—J'y consens encore de tout mon cœur, puisque cela vous est agréable, dit madame de Chantal.

—D'ailleurs, reprit la chanoinesse, voici Son Eminence qui le désire également.

—Il est vrai, dit l'aumônier, j'avoue cette faiblesse.

—En bien, partons, dit madame de Chantal. D'autant mieux que je n'ai nulle peur de ce endroit des champs.

—Moi, c'est le contraire, dit la baronne en souriant, qu'avez-vous à craindre?

—C'est à-dire, reprit madame de Mireville, qu'il est désert dans la journée, mais dès l'approche du soir, il est fréquenté de tous les diables de la rue d'Enfer, du plateau de Montsouris, de tous les mendiants armés qui habitent les carrières.

—C'est ce qu'il y a de plus à craindre, dit M. de Sales; il se trouve là, à ce qu'on dit, comme une seconde cour des miracles sans terre.

—Plusieurs fois, dit la chanoinesse, des carrosses y ont été arrêtés et mis à contribution.

—Et cela ne vous fait pas, madame, renoncer à votre envie?

—Je braverais bien autre chose pour voir le miroir magique!

—Puisqu'il en est ainsi, dit François de Sales, il y a un moyen d'arranger les choses.

—D'arranger à la fois mon désir et ma peur?

—Parfaitement. Je vais en rentrant passer au Louvre. Monsieur le capitaine de Rosny est libre, aujourd'hui puisqu'il est espéré, je le crois, avoir l'honneur de se trouver aux ordres de la baronne; je dirai donc au capitaine d'aller vous rejoindre avec deux ou trois de ses gardes chez votre enchanteur, et vous serez, mesdames, en parfaite sécurité pour le retour.

—Quelle heureuse idée, monseigneur! s'écria la chanoinesse.

—Nous vous devons mille remerciments, ajouta le gentleman prélat, aussi curieux et aussi craintif que madame de Mireville.

—Vous serez toujours destiné à nous sauver de tous dangers, dit aussi madame de Chantal à François de Sales.

Toutes choses ainsi décidées, l'évêque de Genève prit son cheval et s'éloigna d'un côté, tandis que les trois personnes montées en équipage suivirent de l'autre leur excursion aventureuse.

(*A continuer.*)

ÉLISÉE ROBERT.

Décédée hier, à onze heures et demie du soir, EUGÉNIE DELETRA, à l'âge de 31 ans, native d'Annecy (Savoie), épouse de C. OMAROTEL. Les amis et connaissances de son mari sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à quatre heures de l'après-midi. Le corps est exposé à sa dernière demeure, encoignure Dauville et Bourbon. Sans autre invitation.

Marié, le 2 octobre 1861, à l'église de l'Assomption, par le Rév. abbé Joubert, M. ELI GARCIA, natif d'Espagne, à Mlle MARIE RUSSOU, native de France.

## BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS.

*Jeudi soir, 3 octobre.*

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui comprennent 150 balles. Reçu, 29 balles.

TABAC.—Aucune transaction n'a été annoncée.

SUCRE.—15 boucauts de bas commun à 4¾, 15 de commun à 5¼, et 25 de prime commun à 5½ et 6¼ cts la livre.

MELASSE.—30 barils de mélasse nouvelle, très inférieure, à 20 cts, 70 de nouvelle de bonne qualité à 26 et 27½ à 29 cts le gallon. Les mélasses de la raffinerie se vend à 25 cts et le sirop de raffinerie à 35 cts.

FARINE.—170 barils de superfine à $6 75 le baril.

MAIS.—500 sacs de vieux blanc à 50 cts, 164 de nouveau et 190 de vieux à 61 cts le boisseau.

AVOINE.—240 sacs à 75 et 56 à 77 cts le boisseau.

SON.—40 sacs à [illegible]

WHISKEY.—La rectifié s'est détaillé à 27½ cts. Les détenteurs demandaient aujourd'hui 74 cts le gallon.

PORC.—Le mess se détaille à $45 le baril.

BACON.—Les jambons bons se détaillent à 17 et les jambons non en sacs à 21 cts la livre.

GRAISSE.—La prime en tierçon et en barillet se détaille à 17 à 20 cts la livre.

## MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 3 octobre 1861.

Reçu: 190 bœufs du Texas, 20 porcs et 400 veaux. Vendu: 14 bœufs du Texas, 2 porcs, 25 vaches et 0 veaux. A vendre sur place: 306 bœufs du Texas, 306 porcs, 248 moutons, et 390 veaux. Nous cotons:

[illegible]

## LISTE MARITIME.

*Port de la Nouvelle-Orléans.*

**Arrivés hier.**

Steamboat Sallie Robinson, Webbing, Fort Adams
Steamboat Music, Dalferes, Donaldsonville
Laurel Hill, Home, Fort Adams

**Reçu par le fleuve:**

Par le steamboat Sallie Robinson, de Fort Adams, [illegible]

## MARCHÉ ET QUETE.

Les DAMES DE LA PROVIDENCE dans le but de donner plus d'extension aux bonnes œuvres dont elles s'occupent et des veut fournir aux personnes charitables l'occasion de s'associer par leurs aumônes au bien qu'elles ont fait, l'intermédiaire, ont choisi DIMANCHE prochain, 6 du courant et jour de la fête du ROSAIRE, pour inviter le public à manifester sa générosité. [illegible]

Les R. P. Jésuites se joignant à cette louable pensée feront célébrer, dimanche prochain, 6 du courant, à 10 heures du matin, une messe solennelle dans leur *Eglise* de l'IMMACULÉE CONCEPTION, rue Baronne.

Un sermon analogue à la circonstance et à la remarquable fête votive du jour sera prêché par le R. P. Soucher.

Les dames [illegible] *Messe Impériale d'Haydn*. [illegible]

## Societa Italiana di Mutua Beneficenza.

I MEMBRI di questa Societa sono invitati ad intervenire all' assemblea generale trimes-rtale che avra luogo Domenica 6 del corrente, alle ore 11 A. M. nel solito locale.

N. Orleans, 4 ottobre 1861.

P. MARINONI, Segretario.

4 oct—2

COMPAGNIES, ATTENTION!

## Instruction complète et rapide.

UN bon instructeur qui a obtenu des résultats surprenants dans plusieurs compagnies et peut donner les meilleures recommandations, offre ses services pour l'instruction soit d'une compagnie, soit d'un certain nombre de miliciens. S'adresser à M. GENY, à son école militaire, rue du Maine No 137, entre Bourgogne et Remparts. 4 oct—1m

**A LOUER.**

VINGT nègres robustes seront loués si l'on s'adresse immédiatement à la Presse à coton de la Levée, Troisième District.

**A VENDRE.**

Quarante jeunes mulets forts et en parfait état. S'adresser aux écuries de la Presse à coton de la Levée, Troisième District ou l'on peut les voir. 4 oct—6t

## AVIS

UNE truie qu'un nègre avait perdu, affiché à vendre est en la possession du soussigné. Le propriétaire est prié de venir la réclamer en payant les frais. LOUIS MAILLOT, 4 oct—3 rue [illegible]

[illegible] ROULEAU [illegible]

**Chien de Terreneuve.**

Un chien de Terreneuve, noir, est entré chez moi. Le propriétaire peut venir le réclamer en payant les frais. F. GUERIN, [illegible] 4 oct—3

**AU PUBLIC.**

M. Henry St-Paul a pub lié hier matin dans le journal une lettre [illegible] quelques explications, nous aurons l'honneur de lui adresser un reçu [illegible] comme il le dit. [illegible]

A cette ridicule plaisanterie, nous répondrons par une simple déclaration.

Non, il n'est pas vrai que nous ayons pris l'engagement d'accompagner le capitaine St-Paul en Virginie. Le seul engagement que nous ayons pris était relatif à l'expédition de la Floride, et il n'avait pas d'autre objet que le siège du fort Pickens. Nous sommes restés là cinq mois, du 22 avril au 16 septembre. Il a plu ensuite, à M. St Paul de partir pour la Virginie; il répond à son plus de sa suite. [illegible]

Non, il n'est pas vrai que nous ayons été chassés de la compagnie; nous l'avons au contraire quittée de notre plein gré, et au grand désappointement de M. St Paul, qui pourtant a daigné assister à notre départ et a reçu nos adieux avec un certain degré de cordialité. Mais c'est un détail qu'il a sans doute oublié.

Il est vrai que nous étions fatigués de M. St Paul, que nous considérions comme l'homme le plus incapable du monde de commander une compagnie sérieuse. Nous l'aurions quitté plus tôt, [illegible] par notre engagement. A la première occasion qu'il nous a fournie, c'est-à-dire au lever du camp de la Floride, nous l'avons abandonné, nous réservant le droit de nous choisir un chef plus digne et d'entrer dans telle autre compagnie que bon nous semblera.

Au surplus, que M. St Paul se rassure. Nous ne nous cachons pas, et les autorités militaires, si tant est qu'elles fassent le moindre cas de ses fastidieux avis, n'auront pas de peine à nous trouver. Car, ayant été les premiers à donner l'exemple du départ, nous espérons ne pas être les derniers à nous montrer au feu, bien que ce ne soit pas sous ses ordres.

C. EVANS, sergent.
A. BOURGEOIS, do
J. D'AQUIN, caporal.
P. VIALLON, do
G. FORTIN

2 oct—3

## Quête à l'église St-Augustin,

AU PROFIT DES VOLONTAIRES.

IL sera célébré, lundi 7 du courant, jour de la fête de Notre-Dame-des-Victoires, à 7 heures et demie du matin, UNE GRAND'MESSE à l'église St-Augustin. A la sortie d'un grand nombre de dames de la paroisse St-Augustin, le T. R. P. Perché a promis, à cette œuvre charitable, l'appui de son éloquente parole. Messieurs les chefs de corps, les officiers et membres des différents corps militaires en cette ville, ainsi que le public en général, sont respectueusement invités à assister à cette cérémonie. 2 oct—4t

**AVIS.**

APPEL à tous les FRANÇAIS en général qui auraient l'intention de retourner en France—il aura lieu à cet effet AUJOURD'HUI, vendredi, 4 octobre [illegible]

**Société de Bienfaisance des Jeunes Gens.**

LES Membres et les membres de cette Société sont requis d'assister à la réunion régulière mensuelle qui aura lieu, lundi, 7 octobre 1861, à 7 heures précises du soir, dans le salle de la Loge de l'Etoile Polaire No 1, [illegible] [illegible]

Par ordre du Président. E. C. ABADIE, Secrétaire [illegible]

## Avis au public.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans et de l'Etat de la Louisiane, [illegible]

AUG. DE MERORIONT.

**DEMANDE DE FORGERONS ET DE FINISSEURS.**

QUELQUES forgerons et finisseurs, trouveront un emploi permanent au Phoenix Iron Works, à Gretna. [illegible]

LA société en commandite, existant en cette ville sous la raison de GABRIEL PASCAL, étant arrivée à son terme, entre en liquidation. [illegible] 25 septembre 1861. GABRIEL PASCAL. QUEYROUZE & LANGSDORFF ou commandite.

LES soussignés ont formé ce jour une société en commandite sous la raison de GABRIEL PASCAL, pour la vente des produits de l'Ouest, au local No 97 rue de la Vieille Levée. Nouvelle-Orléans, le 1er octobre 1861. GABRIEL PASCAL. QUEYROUZE BROTHERS, en commandite.

## A louer,

Le premier étage de la maison encoignure Royale et St [illegible] MM. CUBACHS & CODER. 3 oct—5t

## A LOUER.

Les étages supérieurs de la maison No 71, rue Royale, entre Conti et Bienville. S'adresser chez ETIENNE GIRAUD, 66, rue de Chartres. 3 oct

A CIDE SULFURIQUE à vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71, rue Vieille Levée.

**Avis aux fabricants de savon.**

24 BOUCAUTS SODA ASH à vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée.

**Savon! Savon! Savon!**

1500 CAISSES SAVON huile de coton de qualité supérieure, à vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71 Vieille Levée.

**Bureau du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, du Jackson et du Nord.**

Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1861.

LES convois partiront, jusqu'à nouvel ordre, comme suit: le matin du matin à 7 heures du matin; à [illegible] [illegible] 4 P. M.

T. S. WILLIAMS, Surintendant général. 2oct

## Grande fabrique du Sud.

Médailles en or et en argent à l'effigie du premier Président des Etats-Confédérés, Jefferson Davis, et du Brigadier Général G. T. Beauregard, frappées et vendues par

*C. ROUYER,*

Rue de Chartres, 135, Nouvelle-Orléans.

CES médailles de deux citoyens dont la Confédération doit se faire un juste orgueil, sont destinées à conserver les traits de ces hommes éminents par les services rendus au pays, et à transmettre avec éclat leurs actes et leurs faits mémorables. [illegible]

**Demande.**

UN jeune homme bien recommandé, sachant écrire, et parlant français et anglais, trouvera un emploi permanent en s'adressant au No 194, rue de la Douane. 2 oct—3

**Demande d'une Blanchisseuse.**

ON demande une blanchisseuse bien recommandée. On préférerait une femme blanche. S'adresser No 324, rue de l'Esplanade, entre Galvez et Johnson. 3oct—

**A LOUER**

**Maison meublée, dans la rue de l'Esplanade.**

La résidence admirablement située à l'encoignure des rues Roman et Esplanade, ayant toutes les améliorations modernes [illegible] JOHN WATKINS, Rue de la Vieille Levée, No 39. 2 oct—

## A vendre ou à louer,

Une JOLIE RÉSIDENCE pour une famille qui veut grande cour, grand jardin et toutes les commodités désirables à bon marché. S'adresser encoignure Claiborne et Bagatelle, No 3 de midi à 4 heures. 19 sep—

## Vêtements Confectionnés.

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont pris la suite des affaires de M. F. LAGAZE, 209 rue Vieille-Levée, en face du marché à la Viande, et qu'ils continueront la CONFECTION DE VÊTEMENTS POUR HOMMES. Ils sollicitent le patronage de leurs amis et du public en général. [illegible]

LAZARD & MICHEL, 109 rue Vieille-Levée, en face le Marché à la Viande. 19 sept—

**MERCHANTS HOTEL ET RESTAURANT,**

*Encoignure des rues du Canal et St-Charles, Nouvelle-Orléans.*

LE propriétaire de cet établissement qui a été réparé pendant la saison d'été, et qui vient de rouvrir, a ajouté à l'hôtel un restaurant à la carte pour la commodité des étrangers et des habitants de la ville. [illegible]

E. BRET, propriétaire

LA SOCIÉTÉ existant en cette ville sous la raison de Johns & Dessommes Frères, a été dissoute d'un commun accord le 1er du courant. [illegible]

J. J. JOHNS.
H. DESSOMMES.
E. A. DESSOMMES.

[illegible] J. J. JOHNS.

Les soussignés ont formé ce jour une société sous la raison de DESSOMMES FRÈRES pour le commerce d'importation de marchandises sèches, [illegible]

H. DESSOMMES.
E. A. DESSOMMES, en commandite.

## GOUVERNANTE.

UNE jeune allemande demande une place de gouvernante dans une famille demeurant à la Nouvelle-Orléans ou dans les environs. Elle peut enseigner l'allemand, l'anglais, le français, le dessin, etc. [illegible] S'adresser à la librairie de Louis Schwarz, rue de Chartres No 28.

**DROITS DU SUD.**

Pour Président—JEFFERSON DAVIS.
Vice-Président—ALEX. H. STEPHENS.

**Electeurs d'Etat.**

Ch. DESBIGNY, ALBERT G. CARTER.

**Substituts.**

J. G. CAMPBELL, J. L. FUSELIER.
1er District—DONATIEN AUGUSTIN.
Substitut—FRANÇOIS GARDERE.

**CONGRÈS—1er District,**

RUFUS DOLBEAR.

## Auditeur des Comptes Publics.

☞ CYRUS THOMPSON, de la Nouvelle-Orléans, est candidat à la place d'AUDITEUR DE L'ETAT. L'élection a lieu en novembre prochain.

*MM. les Editeurs;*

A la demande d'un grand nombre d'amis, je me présente comme candidat à la place de shérif de la Première Cour de District de la Paroisse d'Orléans, et je me soumets à la décision du peuple par la voie du scrutin. W. G. MULLEN.

**CANDIDAT POUR CORONER.**

Messieurs les Editeurs,

Veuillez annoncer M. le Dr. J. H. FOLWELL comme candidat pour la place de coroner, à l'élection de novembre prochain.

**Pour Coroner.**

Nous sommes autorisés à annoncer que le Dr C. BEARD est candidat à la place de Coroner. L'élection a lieu [illegible]

**POUR LE CONGRÈS,**

**CHARLES J. VILLERÉ**

Candidat pour le Premier District Congressionnel.

**Pour AUDITEUR DES COMPTES PUBLICS,**

**M. PERALTA.**

☞ Election au 1er lundi de novembre.

**Auditeur,**

*MM. les Editeurs de l'Abeille:*

Veuillez annoncer que M. BYTHELL HAYNES est candidat à la place d'Auditeur des Comptes Publics. L'élection a lieu en novembre prochain.

**Collecteur de taxes d'Etat pour le Troisième District.**

*MARC DODART,*

☞ Est candidat à la place de COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT pour le Troisième District. L'élection a lieu le 4 novembre prochain. SES AMIS

**THEATRE D'ORLEANS.**

**Dimanche, 6 octobre 1861.**

*Entrée de faveur généralement suspendue*

ADIEUX DES ZOUAVES FRANÇAIS à la ville de la Nouvelle-Orléans.—Dernière représentation [illegible] UN JEUNE HOMME PRESSÉ, [illegible] LA BONNETTE DE NUIT, [illegible] LA MÈRE CAQUET BON BEC [illegible] UNE CHAMBRE A DEUX LITS, [illegible] LOUISIANAIS EN AVANT. [illegible] LE RONDEAU DES ZOU! ZOU!

**Grande Tombola Comique pour les enfants.**

20 lots heureux............20 lots malheureux, tiré par la troupe des zouaves.

Tout enfant entrant au théâtre recevra un billet de tombola.

(No'a) Le zouave Frédérick offrira gratis à chacun des spectateurs un exemplaire soit, du rondeau des zou! zou! de la Marseillaise ou de Louisianais en avant.

Ouverture à 7 heures—Rideau à 7 1/2 heures. 4 oct

**ACADÉMIE DE MUSIQUE.**

**Vendredi soir, 4 octobre,**

*Harry Macarthy.*

M. Harry Macarthy sera la rondeur [illegible] MO. B. UNDERSTHANDING [illegible] MY COUNTRY'S CALL [illegible] THE CONFIDENTIAL NIGGER [illegible]

**Sous-Chemin de fer des Opelousas**

AVIS est donné que l'intérêt sur les bons de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest, échéant le 1er octobre [illegible]

BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire

**Association de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.**

SELON l'article 1 de la Constitution de la dite Association, je donne avis à tous les fils appartenant à l'Association [illegible] le premier, Dimanche, 6 octobre 1861, à midi [illegible]

B. F. de LABARRE, Président.

LA société existant en cette ville sous la raison Queyrouze & Langsdorff étant arrivée à son terme, entre ce jour en liquidation. [illegible]

LEON QUEYROUZE.
AMILCAR LANGSDORFF.
PAUL QUEYROUZE.

LES soussignés ont formé ce jour une société sous la raison de QUEYROUZE BROTHERS, et continueront le même genre d'affaires que leurs prédécesseurs. [illegible]

LEON QUEYROUZE.
PAUL QUEYROUZE.

## Dissolution de Société.

LA société qui a existé jusqu'à ce jour entre les soussignés sous la raison sociale ROMAN & KERNION, se dissout à partir de ce jour par limitation. [illegible]

CHARLES ROMAN.
C. H. KERNION.
EMILE DUPLANTIER.

LES soussignés ont formé ce jour une société sous la raison de ROMAN, OLIVIER & Cie. [illegible]

CHARLES ROMAN.
CHARLES OLIVIER.
EMILE DUPLANTIER.

LE soussigné continuera les affaires de commission [illegible] C. H. KERNION.

## VERMOUTH.

DEUX cents caisses "Picard & Co" en magasin et à vendre par A. COUTIN, 26 rue Bienville.

## ABSYNTHE et KIRSCH.

CENT cinquante caisses absinthe "Roselet Dubied" et Conrad Lecoultre "100 caisses Kirsch Roselet Dubied," à vendre par A. COUTIN, 26, rue Bienville.

## MADÈRE et SHERRY.

UNE facture marques "Hero, Daring et Sir W. Raleigh," à vendre par A. COUTIN, 26 rue Bienville.

## J. RIBRIOU,

Armurier et serrurier, No 139, entre Toulouse et St-Pierre, (Vieux-Bassin), Nlle-Orléans.

INFORME respectueusement le public qu'il vient d'agrandir [illegible] CACOLETS aux personnes qui le désireront.

## J. R. Jaffray & Co.,

7, St. MILDREDS COURT, Londres, (Angleterre).

AGENT: M. J. V. DURAND, 5 Carondelet, au premier étage, Nouvelle-Orléans.

**A LOUER.**

LE grand Magasin encoignure Poydras et Baronne, occupé actuellement par les steamboats. Pour les conditions, s'adresser chez U. LAROUSSINI & Co, No 137, rue du Canal.

**AUX ACHETEURS.**

LES soussignés prient les acheteurs de cet Etat en ville, visitant cette ville, de venir examiner leur stock considérable et varié de MARCHANDISES D'HABITATION ET DE FANTAISIE, lequel sera vendu à très bas prix au comptant. U. LAROUSSINI & Co, No 137, rue du Canal.

## USTENSILES DE CAMPAGNE.

250 douzaines POÊLES assortis, à [illegible] 4 colis de BOUILLOIRES ANGLAISES POUR THÉ, assorties et étamées. 6 colis de CASSEROLES ANGLAISES A SAUCE, assorties et étamées. En magasin et à vendre par POTHIER & FAUCHEUX, 68 Vieille Levée, entre Conti et Bienville.

## Acier pour machine et Acier fondu.

DEUX tonneaux d'acier pour machine, dimensions assorties. 3 tonneaux d'acier fondu, dimensions assorties. A vendre en magasin par POTHIER & FAUCHEUX, No 68, Vieille Levée.

## Marchandises à bon marché

**Payables en billets de la Confédération.**

AYANT transporté le stock de marchandises sèches de la rue du Cirque (Remparts), No 169, à la rue Royale, encoignure de Philippe, No 281 et 230, je serai à même d'offrir un grand assortiment d'articles à bon marché, tels que CALICOTS, coton blanc (molleton), MANTAUX, MANTILLES et SHAWLS en coton, Couvertes et tissus de voyage, Mérinos français et anglais, Popelines et Barèges, ainsi qu'un grand assortiment de Soieries et articles de mode.

Aussi—Un envoi de TAPIS et de PAILLASSONS, à des prix excessivement modérés.

THÉODORE DANZIGER, Encoignure Royale et St Philippe.

☞ Les personnes qui doivent à Julius Danziger sont priées de venir régler aussitôt que possible au magasin ci-dessus.

Nlle-Orléans, 30 septembre 1861.

PRENANT en considération la recommandation du Gouverneur de l'Etat, le Bureau des Directeurs des Compagnies d'Assurance prévient le public que les différentes compagnies qui composent ce Bureau feront leurs affaires sous les jours à 2 heures de l'après-midi, jusqu'à nouvel ordre. JAMES H. WHEELER, secrétaire.

A LOUER—Les étages supérieurs de deux maisons contigües situées rue Canal, encoignure Bourbon, le tout ou en partie. S'adresser à BLINEAU FRÈRES, Enc. Canal et Bourbon. 30 sept—15

**A vendre à l'amiable,**

La maison et le terrain ci-devant la résidence de feu H. B. Cenas, situés dans la rue du Cirque ou Remparts, entre les rues Canal et Commune, [illegible]

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, avec six pour cent d'intérêt, en billets garantis par hypothèque. S'adresser à J. F. CLAY, Rue Royale, No 30.

27 sep—

**A vendre.**

Vingt-six bonnes vaches laitières, des charrettes et des chevaux servant au service d'une laiterie. La vacherie a une excellente clientèle qui sera également cédée. S'adresser au coin des rues Hospital et St-Claude. Tiers District. G. A. HOLTZMAN.

**DEMANDE DE LITHOGRAPHES.**

[illegible]

**HALAP DU MEXIQUE** [illegible]

## VENTES A L'ENCAN.

**Linge fait d'hiver extra-fin, Articles de toilette pour hommes.**

PAR G. LEAUMONT, BLACHE & Co.

IL sera vendu vendredi prochain, 4 du courant, à 10 heures A. M., à leur magasin d'encan No 60, rue de Chartres—

Une facture articles de toilette pour hommes.

—Aussi—

Un grand assortiment de linge fait pour hommes. Conditions—Comptant. Sort

VENTE POUR CAUSE DE LIQUIDATION.

**Eau-de-vie française vins, liqueurs, sardines, chandelles, savon, tabac, &c. &c.**

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

LUNDI, le sept octobre courant, à 10 1/2 heures A. M. [illegible]

**Bijouterie! Bijouterie! Bijouterie!!!**

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

Bureau No 74, rue de Chartres.

VENDREDI, 4 octobre, à 10 heures et demie, [illegible]

**Meubles, pour cause de départ,**

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

VENDREDI, 4 octobre 1861, à 10 heures et demie A. M., [illegible]

**Meubles en acajou et en noyer—Vente pour cause de départ.**

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

VENDREDI, 4 du courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu [illegible]

Succession de LOUISA GOODENBERGER, femme décédée de HENRY WEIMAN.

No 15 000—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans

**Propriétés améliorées de valeur dans le Quatrième District.**

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur,

Bureau No 74, rue de Chartres.

SAMEDI 5 octobre 1861, à midi, il sera vendu à l'encan public [illegible]

## AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Paul Buffie—No 16,609.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné [illegible] E. MICHOT, Député Greffier.

**BATAILLON D'ARTILLERIE.**

Compagnie de Réserve.

[illegible]

**BEAUREGARD NATIVE GUARD.**

[illegible] ARTHUR ROYOIL, 1er Sergen.

**LEGION FRANÇAISE.**

SIXIEME compagnie—Les membres de cette compagnie [illegible] B. RUTY, Sergent-major.

**Avis aux Volontaires Français.**

[illegible]

**Garde Urbaine des Vétérans de 1814-15.**

LES Vétérans et les membres qui font partie de ce corps, sont respectueusement invités de se réunir dimanche 6 du courant, à 9 heures et demie très précises du matin, à la résidence du président, rue des Ursulines, No 245 pour affaires urgentes. [illegible]

PHILIPPE LANAUX, secrétaire.

**Banque des Citoyens.**

Nlle-Orléans, 1er octobre 1861.

EU égard à la recommandation du Gouverneur dans sa proclamation [illegible] E. ROUSSEAU, Caissier.

## Perseverance Native Guards.

LES membres de cette Compagnie sont notifiés de se réunir à leur caserne, rue Girod, Troisième District, vendredi soir, à 6 heures, pour affaires de haute importance. La plus grande ponctualité est requise. Par ordre du capitaine. B. BRION fils, sergent-major.

**BANQUE DU CANAL.**

Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1861.

A partir de demain, 1er octobre, cette Banque, prenant en considération la recommandation du Gouverneur de l'Etat, sera fermée tous les jours à 2 heures de l'après-midi. A. H. KERNION, caissier.

## LOUISIANA ACADEMY.

**Rue Hopital, No 79,**

*ENTRE ROYALE ET BOURBON.*

CETTE institution fondée par M. A. FERRIER, ancien professeur de l'Université de la Louisiane, est maintenant en pleine activité. [illegible]

## Demande de jardinier.

UN bon JARDINIER bien recommandé, et capable de conduire les nègres, trouvera à s'employer, en s'adressant à M. Neuville Bienvenu, près des casernes, paroisse St Bernard.

**AVIS.**

LES soussignés ayant été nommés par le Secrétaire du Trésor des Etats Confédérés commissaires pour la paroisse d'Orléans, [illegible]

CHARLES DERBIGNY, JAS D. DENEGRE, } Commissaires

## CONFISERIE DE L'OPERA,

*MAISON SPÉCIALE,*

**Seule manufacture de Patisserie et Bonbonnerie parisienne,**

ENCOIGNURE BOURBON ET TOULOUSE

M. JULES HIMBERT prévient les Dames et les Messieurs qu'il fera l'ouverture de son magasin de confiserie dimanche prochain. [illegible]

Nlle-Orléans, 1er juillet 1861.

LA société existant entre A. L. Hyde et Wm M. Goodrich, Henry Thomas Jr. et A. B. Griswold sous la raison de HYDE & GOODRICH, est dissoute [illegible]

HENRY THOMAS Jr.
A. B. GRISWOLD
WM. M. GOODRICH

## INDUSTRIE DU PAYS.

L'ATTENTION des facteurs et des planteurs de la Confédération du Sud est appelée sur la corde qui se fait maintenant à la [illegible] CORDE D'EMBALLAGE, [illegible] S. H. KENNEDY & Co. J. D. MUGRA.

**A LOUER,**

Une maison à trois étages, No 77 rue Conti, [illegible]

**VOLONTAIRES FRANÇAIS.**

LA 6me compagnie, quartier Poydras, venant de compléter son effectif, [illegible] PROT.

**VOLONTAIRES FRANÇAIS**

LA huitième compagnie [illegible] BROGNIET.

## Défenseurs de la ville.

LES membres de cette compagnie sont priés de se rendre samedi à 7 heures du soir, à l'encoignure Bienville et Paroisse de [illegible] A. HAURUS.

**LEGIONE GARIBALDI.**

La compagnia si riunirà Domenica 6 del corrente, alle 4 P. M., alla sala d'armi, per affari di somma importanza.

P. MARINONI, Caporale Foriere.

**LÉGION FRANÇAISE.**

[illegible]

**LÉGION FRANÇAISE.**

4me Compagnie. L'appel pour l'exercice [illegible] MARRON.

**LÉGION FRANÇAISE**

[illegible] A. GIRAUD

**Légion de la Louisiane.**

**TIRAILLEURS FRANÇAIS.**

[illegible] G. CHAUNARD.

**TIRAILLEURS FRANÇAIS**

[illegible] JAMES TRUDEAU. [illegible] EMILIEN TRUDEAU.

**GUARDIE ITALIANE.**

[illegible]

**RÉGIMENT DES GARDES D'ORLÉANS.**

[illegible] F. O. TREPAGNIER.

**Régiment des Gardes d'Orléans.**

—Ordre spécial No —

Nlle Orléans, 4 octobre 1861

[illegible] CHARLES MASSICOT, Lieutenant Colonel. E. FLECH, Adj Major.

**RÉGIMENT DES GARDES D'ORLÉANS.**—Ordre No 10.

No uvelle-Orléans, 4 octobre 1861.

[illegible] CHARLES MASSICOT. E. FLECH.

**LÉGION BELGE.**

[illegible] JOHN MAAS, Sergent-Major.

**LÉGION ESPAÑOLA.**

Los miembros alistados en la 3a compañía de esta Legion concurrirán el sábado 5 del corriente, de 6 a 7 de la tarde, para proceder á la eleccion de oficiales. Punto de reunion, el salon del Globo.

El capitan de la 3a compañía.

4 oct—2 P. AVEND'NO.

**ORDEN NATIVE GUARDS.**

[illegible] V. J. L. LAVIGNE, sergent-major.

**Quartier Général des Twiggs Light Guard.**

[illegible] E. HEILSORN, Sergent

## QUARTIER POYDRAS.

LA septième Compagnie de la Légion Française [illegible] P. GOUAUX, président. P. FORGUE, secrétaire.

**GARDES CLOUET.**

[illegible] E. FORSTALL.

**VOLONTAIRES FRANÇAIS.**

[illegible] BROGNIET.

**Quartier-général des Voltigeurs d'Orléans.**

[illegible] V. DAVID, Sergent-Major.

**Deuxième compagnie des Chasseurs à pied de la Louisiane.**

[illegible] Chs LAUDUMIEY, Sergent-Major.

**Quartier général — Compagnie de Réserve du bat. Ilion d'Artillerie.**

[illegible] B. O'CONNELL, Sergt-Major.